

PREMIERE SESSION, TROISIEME PARLEMENT.

TABLE DES MATIERES.

	PAGES
I. Acte pour établir de meilleures dispositions relativement aux Emigrés, et pour pourvoir au paiement des dépenses nécessaires pour le soutien des Emigrés indigens et leur transport au lieu de leur destination, et pour amender l'Acte y mentionné. - - -	5
II. Acte pour faire disparaître les doutes quant à l'époque après laquelle les dispositions de l'Acte pour régler l'assignation des Jurés dans le Bas-Canada devaient avoir force et effet. - - - - -	11
III. Acte pour continuer pendant un tems limité les divers Actes et Ordonnances y mentionnés, et pour autres fins. - - - - -	13
IV. Acte pour rendre exécutoires certains Jugemens rendus par les ci-devant Cours du Banc du Roi dans le Bas-Canada. - - - - -	17
V. Acte pour amender l'Acte pour régler l'Engagement des Matelots, et pour affecter les Honoraires payables en vertu d'icelui. - - - - -	19
VI. Acte pour continuer et amender l'Acte pour l'inspection de la fleur et de la farine, et pour pourvoir à l'inspection de la farine d'avoine. - - - - -	21
VII. Acte pour pourvoir à l'Inspection du Beurre dans Québec et Montréal. - - - - -	25
VIII. Acte pour accorder à Sa Majesté une certaine somme de deniers pour défrayer certaines Dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année mil-huit-cent quarante-huit. - -	33
IX. Acte pour prélever sur le crédit du Fonds Consolidé du Revenu, une somme d'argent nécessaire pour le service public. - - - - -	35
X. Acte pour abroger l'Acte y mentionné, et établir de meilleures dispositions pour la construction de formes aux chaussées sur la Rivière Moira. - - - - -	37
XI. Acte pour amender les lois relatives à l'Incorporation de la Cité de Montréal. - - -	39
XII. Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Ville de Dundas. - - - - -	41
XIII. Acte pour incorporer " La Compagnie de l'Eclairage au Gaz de la Cité de Kingston." - - - - -	45
XIV. Acte pour incorporer " La Compagnie des Consommateurs de Gaz de Toronto." - - -	55
XV. Acte pour incorporer " La Compagnie du Western Télégraphe." - - - - -	65
XVI. Acte pour incorporer " L'Athénée de Toronto." - - - - -	71
XVII. Acte pour incorporer " L'Institut-Canadien de Québec." - - - - -	75
XVIII. Acte pour autoriser le Recteur et les Marguilliers de l'Eglise St. Paul à London, à vendre partie de la Glèbe, à certaines conditions. - - - - -	79